

Communiqué de presse

Europe / Énergie / Environnement / Éclairage / Transition énergétique

Julien Arnal réélu président du Syndicat de l'éclairage

À l'issue de l'assemblée générale du Syndicat de l'éclairage, le 22 juin dernier, le conseil d'administration a élu un bureau composé comme suit :

Président	M. Julien Arnal	<i>Directeur général – gérant de Erco France, Afrique francophone et Benelux</i>
1^{er} vice-président	M. Marcel Ragni	<i>Président de Ragni</i>
Vice-présidents	M. Denis Barondeau	<i>Directeur marketing de Signify</i>
	M. Francis Picha	<i>Président-directeur général de Trato SA</i>
	M. Jean-Marc Vogel	<i>Directeur général Europe de l'Ouest de Ledvance</i>
Trésorière	Mme Nathalie Coursière	<i>Coordonateur normalisation de Legrand</i>
Trésorier-adjoint	M. Sébastien Bonneville	<i>Directeur général Europe continentale de Aurora</i>



« Ce nouveau mandat porté à 3 ans permettra d'approfondir les actions déjà initiées par le syndicat au service des valeurs que nous portons et qui nous ressemblent : transparence dans la définition de nos prises de position, respect de la démocratie et de l'équité entre les adhérents – une entreprise, une voix –, souci de rendre compte, et intégrité de nos dirigeants et permanents. La légitimité du Syndicat de l'éclairage, première organisation professionnelle du secteur, s'en trouvera encore renforcée. Enfin, nous répondons positivement à l'invitation faite par le nouveau président de l'AFE, Cédric Lewandowski, de prendre en compte la dimension industrielle de l'éclairage » a déclaré le nouveau président.

Ingénieur en électronique et photonique (ENSI Caen), Julien Arnal a commencé sa carrière dans le groupe Philips, division Éclairage. En 2007, il est responsable des grands comptes utilisateurs lampes. Il rejoint alors la société Havells Sylvania où il occupera successivement les fonctions de directeur régional, directeur commercial, puis directeur général France et enfin membre du management exécutif pour l'Europe. Depuis 2014, il est directeur général et gérant de Erco pour la France, le Benelux et les pays d'Afrique francophone.

La feuille de route du syndicat pour les 12 mois à venir :

- ✓ continuer à faire connaître la récente exigence d'installer des systèmes de gestion automatique lorsque les installations d'éclairage intérieur sont rénovées ;
- ✓ travailler avec le ministère de la transition écologique et solidaire pour une rénovation urgente de l'éclairage public, seul moyen de réduire les nuisances lumineuses tout en améliorant fortement l'efficacité énergétique ;
- ✓ poursuivre la défense d'un éclairage vraiment intelligent : les performances des LED ne doivent pas conduire à négliger les exigences de confort visuel, de bien-être, et les règles de l'art du projet d'éclairage.

Dès l'automne, le syndicat lancera de nouvelles actions pour appliquer cette feuille de route, avec en premier lieu la publication de la nouvelle **Charte LED du Syndicat de l'éclairage**, traduisant l'engagement des fabricants de luminaires et systèmes de gestion quant à la sincérité des performances annoncées, avec un exposé précis et pédagogique des critères maintenant pertinents.

Inventeurs de LED, de LiFi, de capteurs et d'automatismes, les industriels du Syndicat de l'éclairage représentent les deux tiers du marché des espaces intérieurs et extérieurs.

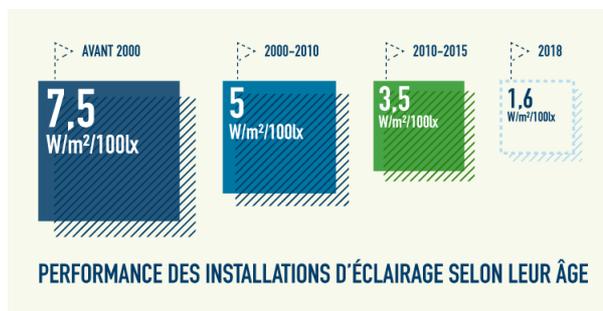
Plus qu'observateurs ou commentateurs, ils sont acteurs de la transition technologique et énergétique du secteur. Grâce aux installations d'éclairage modernisées, ces sociétés offrent aujourd'hui un réseau de communication qui se trouve au cœur des espaces connectés.

Pour tous renseignements complémentaires :

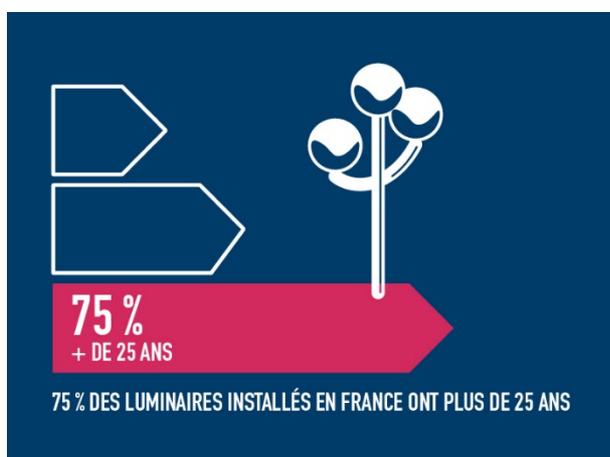
Lionel Brunet – 06 37 35 74 45 – lionel.brunet@syndeclairage.com

 @SyndEclairage

Quelques chiffres



Source : www.EclairerMonBureau.com



Source : www.EclairerPourAvancer.com

Les fabricants adhérents au Syndicat de l'éclairage

